Cherche un manuel de travail - Régimes des Obligations

Par **Cameron**, le **20/02/2014** à **16:38**

Bonjour.

Je suis actuellement en L2 de licence de droit en Guyane.

Je chercherais un manuel sur le régimes des obligations qui serait intéressant,clair dans sa façons d'aborder les thèmes importants et accessible au niveau du prix.

J'attends vos propositions. Merci.

Par **hinigoon**, le **21/02/2014** à **11:57**

Mon conseil : la BU. Pourquoi la BU ?
Parce qu'elle permet, si elle est bien fournie, de comparer les manuels et donc de voir quelle type d'organisation convient le mieux, s'il est trop ou pas assez détaillé, si l'on parviens à rechercher facilement dans les index ... si la jursiprudence y est pertinente, intéressante ... Je pense que c'est un bon moyen de se faire une première opinion et puis ça a un autre avantage, dans le cas où ton manuel ne te suffit pas à un moment tu connaitras déjà le rayon où trouver les "confrères" !

Par **Cameron**, le **02/03/2014** à **21:08**

Merci hinigoon.
Je vais suivre tes conseils!

Par **Poussepain**, le **02/03/2014** à **22:57**

Même conseil.

Personnellement le dalloz hypercours et le précis dalloz (Térré)me paraissant très bon.

Par **permito**, le **03/03/2014** à **04:48**

C'est le support de révision idéal pour l'examen du crfpa?

Par **marianne76**, le **03/03/2014** à **14:22**

Bonjour
Même si le précis Dalloz est vraiment très complet, j'ai pour ma part une préférence pour le Flour et Aubert en deux tomes, l'acte juridique (I) et le fait juridique (II)
L'hyper cours à mon avis n'est pas suffisant .

Par **Poussepain**, le **03/03/2014** à **20:55**

Pour la L2 (post initial) l'hypercours est très bien, il peut servir aussi en première approche pour compléter ses cours au CRFPA (souvent en licence les cours dispensés sont lacunaires).

Pour le CRFPA il faut bien sûr approfondir. Le Terré est bien pour ça, le Flour et Aubert aussi (j'ai fait ma L2 avec ce dernier).

Il y'a à mon avis une différence de point de vu entre ces deux manuels, qui me pousse a préférer le Terré, mais la doctrine c'est un peu comme les goûts et les couleurs...ça se discute mais pas ici.

Par **marianne76**, le **04/03/2014** à **00:00**

Après c'est ce que je dis toujours aux étudiants, il faut prendre le manuel qui vous correspond le mieux. On peut préférer travailler dans un ou dans l'autre, Weill et Terré ou Flour et Aubert de toute façon le choix sera bon; après effectivement c'est une affaire de goût

Par **Cameron**, le **04/03/2014** à **22:23**

En tous cas, merci pour vos conseils les gens!

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés